

Formulaire d'inscription

COMMISSION D'ADMISSION DU 25 JUIN 2010

Adresser à : École supérieure des beaux-arts de Marseille
Sylvie Ori, 184, avenue de Luminy 13288 Marseille cedex 9

attention ! ne pas oublier les pièces obligatoires au formulaire d'inscription (voir page 3)

Je soussigné(e),

Identité Mlle Mme M.

Nom _____ Prénom _____

Né(e) le _____ à _____

Nationalité _____ Adresse _____

Code postal _____

Ville _____ Pays _____

E-mail _____

Téléphone fixe _____ Portable _____

Étudiant(e) à l'École supérieure d'art de :
(préciser votre école actuelle) _____

En : 1^{ère} année 2^{ème} année 3^{ème} année 4^{ème} année

Option : Art Design Design d'espace (cycle court)

souhaite participer à la Commission d'admission qui se déroulera à l'École supérieure des beaux-arts de Marseille en vue d'entrer en année et option suivantes :

2^{ème} année 3^{ème} année 4^{ème} année

> **cycle long** : option art design > **cycle court** : design d'espace

Fait à : _____ Le : _____

Signature candidat(e) : _____



Direction Générale des Affaires Culturelles, Ville de Marseille
Ministère de la culture et de la communication

ESBAM

École Supérieure des Beaux-Arts de Marseille

COMMISSION D'ADMISSION 2010-2011

Art/Design

L'ESBAM, École supérieure des beaux-arts de Marseille est un établissement d'enseignement supérieur d'art habilité par le Ministère de la Culture et de la Communication. L'École est un service municipal de la Ville de Marseille.

Les cursus, homologués par l'État, sont sanctionnés par des diplômes nationaux :

- Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (**DNSEP**) en art et en design (**bac+5**)
- Diplôme National d'Arts Plastiques (**DNAP**) en art et en design (**bac+3**)
- Diplôme National des Arts et Techniques (**DNAT**) en design d'espace (**bac+3, cycle court**)

L'ESBAM est installée sur le domaine universitaire de Luminy, elle partage depuis 1969 des bâtiments équipés et des services communs avec l'École nationale supérieure d'architecture (ENSAM, établissement public national), l'ESBAM y dispose de 10000 m².



Calendrier, commission d'admission

Pour les étudiants voulant intégrer l'ESBAM et déjà inscrits en écoles supérieures d'art publiques françaises.

RETRAIT DES DOSSIERS

jusqu'au vendredi 30 avril 2010

RETOUR DES DOSSIERS

jusqu'au vendredi 21 mai 2010

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

vendredi 25 juin 2010

Infos pratiques

SECRÉTARIAT

Ouvert du lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h et le vendredi de 9h à 12h.

FRAIS DE SCOLARITÉ

Ils sont de l'ordre de 226 euros pour les contribuables de la Ville de Marseille et de 344 euros pour les étudiants extérieurs à Marseille. A ce montant, il convient d'ajouter la cotisation de la sécurité sociale, de l'ordre de 198 euros, ainsi que la mutuelle et la visite médicale. Les étudiants peuvent bénéficier d'une bourse sur critères sociaux. Inscription entre le 15 janvier et le 30 avril 2010, dossier social étudiants version électronique : www.crous.fr

RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION

École supérieure des beaux-arts de Marseille

Sylvie Ori - 184 avenue de Luminy 13288 Marseille cedex 09, case 912

tél : 04 91 82 83 22 - fax : 04 91 82 83 11

sori@mairie-marseille.fr

téléchargeable : www.esbam.fr

RETOUR DES DOSSIERS D'INSCRIPTION (uniquement par courrier)

École supérieure des beaux-arts de Marseille

Sylvie Ori - 184 avenue de Luminy 13288 Marseille cedex 09, case 912

ÉTUDIANTS SOURDS ET MALENTENDANTS

Structure d'accueil pour les candidats et les étudiants sourds et malentendants

Karen de Coninck

tél : 04 91 82 83 40 - fax : 04 91 82 83 11

e-mail : dgac-esbam-pisourd@mairie-marseille.fr

Portes ouvertes mercredi 17 mars 2010

L'ESBAM organise comme chaque année une journée Portes ouvertes. L'ensemble de l'établissement, étudiants, professeurs et l'équipe de direction, seront mobilisés pour recevoir et guider toutes les personnes curieuses de connaître l'école. Un accueil spécifique aidera les plus jeunes à comprendre les différents diplômes, les choix des options Art et Design ainsi que les méthodes pédagogiques. Des visites par petits groupes seront programmées durant toute la journée pour découvrir l'architecture de ce grand bâtiment, récemment labellisé Patrimoine architectural du xx^{ème} siècle. Des rencontres et discussions, avec les étudiants et enseignants dans leurs ateliers, permettront à chacun de saisir les richesses et les passions de ce lieu de transmission partagée, de savoirs et d'expériences. *Visite de l'école en langue des signes française.*

Modalités d'admission

COMMISSION D'ADMISSION

> Pour admission en cours de cursus

Elle concerne les étudiants qui ont déjà accompli une ou plusieurs années d'études en école d'art sous la tutelle du Ministère de la culture.

- Aucun redoublement en 1^{ère} année et 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} années option art n'est accepté.
- Aucune admission en 5^{ème} année n'est acceptée, quelle que soit l'option.
- Pour les étudiants du département de la Réunion :
 - les admissions sont acceptées à partir de la 3^{ème} année
 - concernant les admissions en 2^{ème} année, elles sont acceptées uniquement pour une intégration en cursus "design d'espace" (cycle court).

Pièces obligatoires à joindre au formulaire d'inscription :

> copie du dossier pédagogique complet de l'étudiant (à retirer auprès de votre école d'origine)

> copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, permis de conduire, carte de séjour) ou du livret de famille des parents

> pour les candidats de nationalité française : certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la défense

> 3 timbres au tarif en vigueur

ORGANISATION DE LA COMMISSION

Présentation d'un dossier de travaux personnels et entretien avec un jury d'enseignants réunis en commission.

CONVOCATION

Une convocation est adressée aux candidats quelques jours avant la commission pour préciser l'heure de l'entretien.

COMMUNICATION DES RÉSULTATS

Courant juillet 2010 (uniquement par courrier, affichage à l'École et consultables sur le site de l'ESBAM : www.esbam.fr)